

Conseil général

Maison de Commune
Place du Bourg
1323 Romainmôtier
T 077 429 70 32
sec.conseil@romainmotier.ch
www.romainmotier.ch/conseil



CONVOCATION

Madame, Monsieur, Vous êtes attendu-e le

Mardi 1er décembre 2020 à 20h à la Grande Salle de Croy

Note: des informations sanitaires importantes se trouvent au verso

Ordre du jour:

- 1. Appel nominal
- 2. Approbation de l'ordre du jour
- 3. Présentation « *Conseil général de Romainmôtier-Envy : rôles et responsabilités* » par Mesdames Von der Mühll et Azevedo de l'UCV (voir détails au verso)
- 4. Approbation du procès-verbal du 6 octobre 2020
- 5. Assermentations et démissions éventuelles
- 6. Lecture des lettres et propositions individuelles (par écrit jusqu'au 27 novembre 2020)
- 7. Communications du bureau et de la Municipalité
- 8. Préavis 05/2020 : Budget 2021
- 9. Préavis 06/2020 : Réfection de la route de Vaulion
- 10. Préavis 07/2020 : Statuts de l'AIVN
- 11. Rapports des délégués aux associations intercommunales
- 12. Divers

Romainmôtier-Envy, le 17 novembre 2020.

Le Président Manuel Siggen

Rappels concernant le quorum

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacune et chacun. le Conseil ne peut délibérer que **si plus d'un tiers de ses membres est présent** (art. 43 du règlement pour le Conseil général). Si ce quorum n'est pas atteint, la séance est annulée et reportée.

Toute personne ne désirant ou ne pouvant plus faire partie du Conseil général est invitée à le faire savoir par lettre de démission adressée au Président du Conseil.



Conseil général

Maison de Commune
Place du Bourg
1323 Romainmôtier
T 077 429 70 32
sec.conseil@romainmotier.ch
www.romainmotier.ch/conseil



Plan de protection prévu pour le Conseil général du 1er décembre 2020

Le canton de Vaud a précisé le 13 novembre 2020 les conditions imposées aux activités politiques communales. Les mesures suivantes sont dorénavant obligatoires :

- 1. le port du masque;
- 2. une distance minimale de 1.5 mètre entre les personnes ;
- 3. la désinfection des mains à l'entrée et lors de manipulations d'objets ;
- 4. le relevé du nom, prénom et du numéro de téléphone de chaque personne ;

Des masques et du gel désinfectant seront mis à disposition gratuitement.

La seule salle chauffée assez grande pour répondre à ces critères est la grande salle de Croy. Il ne sera pas possible d'organiser de verrée à la fin de la séance.

Ce plan de protection a été approuvé par la Préfecture du Jura-Nord Vaudois.

Merci d'avance de votre compréhension.

La présentation prévue au point 3 de l'ordre du jour est intitulée :

Conseil général de Romainmôtier-Envy : rôles et responsabilités

Cette présentation sera donnée par Mesdames Von der Mühll et Azevedo de l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

Les thèmes principaux abordés seront : les rôles du Conseil général dans la commune, les responsabilités qui lui sont attribuées par la loi et la manière dont il s'insère dans le fonctionnement des autorités.

Durée : 45 minutes + 15 minutes de questions et réponses.